

# Stage

---



## Présentation

### DESCRIPTION

---

Stage en entreprise, en laboratoire ou établissement d'enseignement : Il est matérialisé par une convention de stage. Se présenter au secrétariat pédagogique. Ce stage doit avoir un strict rapport avec les études. La langue pratiquée lors de ce stage est celle de son cursus. Validation : trois semaines de stage effectif à répartir sur le semestre + rapport de stage visé par l'employeur et l'enseignement responsable.

Validation d'Acquis professionnels (VAP) : se présenter au secrétariat muni de son contrat de travail, d'une ou deux pages expliquant en quoi ce travail a été la porte ouverte sur le monde professionnel. Détailler l'expérience professionnelle acquise et joindre un curriculum vitae.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**